

BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions relatives à l'arrêt des comptes des communes régies par l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'ordonnateur a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2014, les finances du budget principal, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Considérant qu'il a été procédé au règlement définitif du budget principal de l'exercice 2014,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

Vu l'avis de la commission « Finances – Travaux – Agriculture » en date du 23 avril 2015,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PAR 20 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous » et 8 voix contre des groupes « Union citoyenne pour Landivisiau » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau » (1 non-participation au vote du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous »),

APPROUVE le Compte Administratif 2014.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	20
CONTRE	8

Fait à Landivisiau, le 30 avril 2015

Le Maire,
Laurence CLAISSE.



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le... 1.5. MAI 2015

Et de la publication, le... 7. MAI 2015 ..

Fait à Landivisiau, le... 1.5. MAI 2015...

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

IV – ANNEXE
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

D - ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice...²⁹
 Nombre de membres présents...²⁷
 Nombre de suffrages exprimés...²⁷

VOTES :
 Pour...²⁰
 Contre...³
 Abstentions...^{4 (le Maire)}

Date de convocation : ^{20/04/2015}

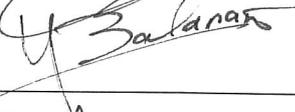
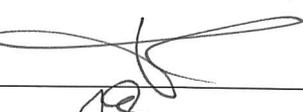
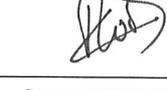
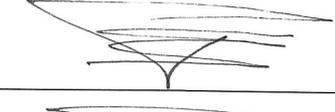
Présenté par ^{le Maire} (1), le ^{30 AVR. 2015}
 A...^{Landivisiau} le.....

Le ... ^{30 AVR. 2015} (1),
 Délibéré par ^{le conseil} (2), réuni en session.....
 A...^{Landivisiau} le.....^{30 AVR. 2015}



Les membres ... (2),

Madame	CLAISSE Laurence	Maire	
Monsieur	MICHEL Jean Luc	1er adjoint au Maire	
Madame	LE BERRE Nadine	2ème adjoint au Maire	
Monsieur	SALIOU Louis	3ème adjoint au Maire	
Madame	QUEOURON Marie-Christine	4ème adjoint au Maire	
Monsieur	MORRY Yvan	5ème adjoint au Maire	
Madame	PORTAILLER Christine	6ème adjoint au Maire	
Monsieur	PERVES Daniel	7ème adjoint au Maire	
Madame	MORIZUR Françoise	8ème adjoint au Maire	
Madame	APPRIOU Isabelle	Conseillère Municipale	
Monsieur	DERRIEN Roger	Conseiller Municipal	
Madame	L'AMINOT Janine	Conseillère Municipale	
Monsieur	JEZEQUEL Sébastien	Conseiller Municipal	

Madame	BOSC Myriam	Conseillère Municipale	
Monsieur	YVEN Jean-Paul	Conseiller Municipal	
Madame	BLEAS Karine	Conseillère Municipale	
Monsieur	LE BRAS Yvon	Conseiller Municipal	
Madame	AUFFRET Huguette	Conseillère Municipale	
Monsieur	BALANANT Yvon	Conseiller Municipal	
Madame	MARTIN Marguerite	Conseillère Municipale	
Monsieur	BILLON Arnaud	Conseiller Municipal	
Monsieur	KERRIEN Jean-René	Conseiller Municipal	
Madame	LAIZET Corinne	Conseillère Municipale	
Monsieur	POULIQUEN Louis	Conseiller Municipal	
Madame	BETON Marie-France	Conseillère Municipale	P.o. 
Monsieur	TURLAN Emile	Conseiller Municipal	
Madame	LARVOR Anne-Marie	Conseillère Municipale	
Madame	BLEAS Marguerite	Conseillère Municipale	
Monsieur	PHELIPPOT Samuel	Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par *le Maire* compte tenu de la transmission en préfecture,

le.....*15/05/2015*.....et de la publication le.....*17/05/2015*.....



landivisiau le *30* *AVR* 2015

(1) Compléter par le « président du conseil d'administration » ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...
 (2) Compléter par « conseil d'administration » ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...